CLASSIQUES GARNIER

BRUNEL (Jean), « Avant-propos », *Un poitevin poète, humaniste et soldat à l'époque des guerres de religion, Nicolas Rapin (1539-1608). La carrière, les milieux, l'œuvre*, p. 5-8

DOI : 10.15122/isbn.978-2-8124-5551-3.p.0006

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2002. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage constitue la reproduction par des procédés informatiques (notamment la "scannérisation") de ma thèse pour le Doctorat d'État "ancien régime" soutenue en janvier 1989 sous le titre : Nicolas RAPIN. Etude biographique et littéraire (La carrière, les milieux, l'œuvre). *Les contraintes matérielles liées au procédé interdisant toute modification importante du texte, les seuls changements concernent le titre, les références bibliographiques des notes, et le présent* Avant-Propos, *partiellement récrit, mais dans lequel on a cependant voulu maintenir l'historique et les remerciements qui figuraient dans la version antérieure.*

"Pourquoi tant d'années consacrées à Rapin ? " : cette question si souvent posée - parfois explicitement, mais plus fréquemment encore de façon implicite - appelle deux sortes de réponses selon le sens qu'on lui donne ; si elle veut dire : Rapin méritait-il de si longues recherches ? j'espère que le travail parlera de lui-même. En revanche, si elle signifie : "Pourquoi n'êtes-vous pas allé plus vite ? " et comme les seules raisons qu'il convient d'exposer ici tiennent à la nature particulière de l'entreprise, on me permettra d'en retracer l'histoire.

La recherche s'engagea sous la direction de Monsieur le Professeur V. -L. SAULNIER en janvier 1965. Comme on pouvait croire à ce moment qu'il s'agirait d'une monographie portant sur un écrivain mineur, le projet était celui d'une thèse d'Université. Or, le domaine de l'étude s'est révélé plus vaste que prévu pour deux raisons essentielles :

- la découverte de documents très importants dans divers dépôts d'archives en Poitou, puis à Paris, a considérablement allongé le temps jugé initialement nécessaire pour la partie historique de la recherche ;

- l'œuvre littéraire de Nicolas Rapin se présentait sous la forme de publications plus dispersées que ne l'eût laissé supposer l'existence de l'édition de 1610 ; une partie en demeurait inédite, et se trouvait surtout dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale : en ce domaine aussi, la recherche a dépassé les limites initialement tracées.

Ces éléments nouveaux ont bouleversé l'image que nous nous faisions antérieurement du personnage, et il s'est révélé que l'étude de sa carrière, des milieux dans lesquels il avait vécu et de son œuvre permettait une meilleure connaissance de son siècle, dont il offre un reflet fidèle : l'esprit même du travail s'en est trouvé modifié.

C'est pourquoi le projet devint en décembre 1971 celui d'une "thèse d'Etat", toujours sous la direction de Monsieur le Professeur SAULNIER.

Mais il fallait résoudre un autre problème. J'ai rappelé au début de l'édition des Œuvres *de Rapin avec quelle spontanéité Monsieur Émile BRETHÉ, qui avait lui-même consacré déjà beaucoup de temps à notre auteur, avait mis à ma disposition, dès le début de ma recherche, l'ensemble de la documentation qu'il avait antérieurement rassemblée. Celle-ci contenait d'abord une ample bibliographie, particulièrement celle des œuvres de Rapin, beaucoup plus riche qu'on aurait pu le croire : Émile BRETHÉ avait notamment établi le relevé des quelque cinquante éditions des* Plaisirs du Gentilhomme champestre. *Parmi ses notes on trouvait encore la copie de nombreux documents (une partie des lettres, quelques pièces inédites ou éparses). Enfin, les dossiers prêtés contenaient aussi un grand nombre de fiches de lecture, portant principalement sur des ouvrages historiques.*

Est-il besoin de dire que le présent travail ne serait pas ce qu'il est sans cet acquis inestimable ? Encore convient-il de souligner que les conséquences qui en ont découlé pour ma propre recherche ont été de deux sortes : d'une part, cet apport a permis d'éviter bien des tâtonnements initiaux, et il a guidé d'une manière très sûre mes premières enquêtes ; d'autre part, il m'a contraint à aller toujours le plus loin possible dans toutes les directions qui se trouvaient ainsi suggérées. Tout a été relu, et chaque domaine a été, autant que faire se pouvait, étendu et exploré plus à fond.

© 2002. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Il n'en fallait pas moins établir une démarcation nette entre les fruits du travail de mon prédécesseur et les résultats de ma propre recherche. A cette fin, en accord avec Monsieur SAULNIER, il fut décidé d'établir sous nos deux noms une bibliographie complète des Œuvres *de Rapin : elle fut achevée en mars 1976. Mais, les circonstances n'étant guère favorables à sa publication, je décidai de hâter celle des* Œuvres. *Cette édition avait été prévue dès l'origine : conformément aux conseils de M. SAULNIER, il me semblait souhaitable de faire aller de pair rédaction de l'étude et élaboration de l'édition. Cependant, la publication de celle-ci me parut être le moyen le plus satisfaisant pour mettre en lumière le résultat des travaux de mon prédécesseur. A la suite d'une rencontre avec Alain DUFOUR lors de la "Journée de l'édition critique" organisée à Lyon en décembre 1978 par Gabriel PÉROUSE, le manuscrit. fut expédié aux Editions Droz, où il fut accepté. Mais sa mise au point définitive, puis la correction des épreuves et la confection du glossaire et des Index prirent encore beaucoup de temps** ; *si bien que lors du décès – si cruellement ressenti par moi comme par tous les "seiziémistes – de Monsieur SAULNIER, la rédaction de la thèse était arrêtée depuis plusieurs années, et que c'est à une sorte de résurrection que Monsieur le Professeur Robert AULOTTE accepta de donner ses soins.*

C'est pour moi un agréable devoir d'exprimer ma reconnaissance aux nombreuses personnes qui, au cours de ces longues années, m'ont aidé de leurs conseils, de leurs renseignements, souvent aussi de leur exemple.

Ma pensée va d'abord à ceux qui nous ont quittés : mon père et ma sœur Hélène, qui auraitent tant aimé voir ce travail achevé ; le Professeur V. - L. SAULNIER qui a, comme on l'a vu plus haut, lancé et orienté l'entreprise, et à qui je n'ai jamais eu recours en vain pour obtenir renseignements et conseils, tant chez lui l'érudition ne le cédait qu'au sens de l'humain ; André VERCHALY, qui m'avait réservé le meilleur accueil quand je m'étais adressé à lui pour confirmer et compléter mes recherches dans le domaine de l'adaptation musicale des textes littéraires ; le Docteur MERLE, historien des Deux-Sèvres, qui m'avait communiqué plusieurs documents.

On aura déjà compris l'étendue de ma dette envers Émile BRETHÉ. Mais il faudrait ajouter à ce qui a déjà été dit le prix des conversations qui nous ont réunis ; si Rapin en fut souvent l'objet, souvent aussi nous abordions d'autres propos ; c'est ainsi que je dois à Émile BRETHÉ de m'avoir prémuni contre les pièges que constituent les affirmations de Benjamin FILLON, le "fantaisiste érudit" fontenaisien du siècle dernier. Mais surtout ces échanges m'ont souvent empêché de succomber au découragement que connaissent ceux qui se consacrent à une activité si éloignée en apparence des préoccupations de nos contemporains.

Monsieur le Professeur Robert AULOTTE, comme on l'a déjà vu aussi, a bien voulu accepter la tâche de redonner vie à une entreprise en voie de perdition. Il l'a fait de bien des façons : en me faisant prendre conscience de certaines orientations dangereuses, voire de fausses pistes ; en me suggérant, à un moment où ma recherche s'enlisait dans des détails anecdotiques, de commencer sans attendre l'étude proprement littéraire - avis qui a été pour beaucoup dans le nouveau départ de la thèse. Il a multiplié les conseils précis et judicieux. Surtout peut-être, il a su me redonner confiance quand le découragement prenait le dessus. Je vois ce que je lui dois, et je lui en exprime encore ma reconnaissance.

J'éprouve aussi beaucoup de plaisir à remercier des maîtres ou des collègues qui m'ont fourni des renseignements précis quand j'en avais besoin, parfois même ont devancé mes demandes : ainsi Michel SIMONIN, à qui je dois la découverte du bail parisien de 1586, d'un poème oublié et d'une édition des Plaisirs du Gentilhomme champestre. *Le Doyen Louis TERREAUX m'a communiqué ses microfilms de recueils musicaux ; Monsieur le Professeur Josef IJSEWIJN m'a suggéré d'importantes corrections à apporter dans les textes latins du tome II de l'édition et dans leur traduction. Christiane LAUVERGNAT-GAGNAIRE et Gilbert*

** Voir p. 8 une note concernant les rapports entre l'édition des *Œuvres* et le présent travail

© 2002. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

SCHRENCK m'ont fourni aussi des indications précieuses. Je dois beaucoup à plusieurs de mes collègues ou anciens collègues à l'Université de Poitiers : Pierre LAURENS, Claudie BALAVOINE, Jean-Marie JACQUES, Jean BLANCHARD, Jules VILLEMONTEIX. Je n'aurai garde d'oublier mes anciens élèves Marie-Claude VALLET-SIMONNET et Joël POTTIER qui ont traduit pour moi les articles allemands qui parlaient de Rapin, non plus que Trevor PEACH, Professeur à l'Université du Pays de Galles, qui m'a fourni de nombreuses précisions.

Monsieur René de la COSTE-MESSELIÈRE, Conservateur aux Archives Nationales, m'a mis sur la piste de documents essentiels pour l'étude de la carrière de mon auteur. Je remercie aussi Monsieur François VILLARD, Conservateur des Archives de la Vienne, pour m'avoir aidé à déchiffrer plusieurs manuscrits, dont celui du Memoyre *d'Antoine Jamonneau.*

Tous ceux qui ont l'expérience d'un travail comme celui-ci savent combien est irremplaçable l'aide apportée par tout le personnel des bibliothèquues. J'exprimerai des remerciements plus particuliers à Mesdames Jeanne VEYRIN-FORRER, Conservateur en Chef de la Réserve des Imprimés à la Bibliothèque Nationale, Geneviève GUILLEMINOT, Conservateur au même Département, et Geneviève DEBLOCK ; à Monsieur Pierre GASNAULT, Conservateur en Chef à la Bibliothèque Mazarine, à Mesdames de SAINT-AFFRIQUE, BRETHÉ et BRAULT, Conservateurs aux Bibliothèques de La Rochelle, Niort et Fontenay-le-Comte, à Messieurs Joël GUÉRIN, naguère Conservateur à la Bibliothèque de Poitiers, et Éric SURGET, qui occupe aujourd'hui les mêmes fonctions à Niort. Que ceux et celles qui sont oubliés, ou qui sont restés pour moi des aides souriantes et efficaces, mais anonymes, veuillent bien pardonner mes omissions.

Monsieur le Comte Alain du FONTENIOUX, propriétaire du château de Terre-Neuve (construit par Rapin) a répondu très courtoisement à ma demande concernant d'éventuels documents sur le poète[**].

Je ne saurais terminer sans exprimer ma reconnaissance à tous les miens, et en particulier à Françoise (dont l'aide s'est révélée précieuse au moment de la confectionn des Index), à Anne et à Philippe, qui ont accepté pendant vingt ans de "vivre avec Rapin".

L'achèvement de la thèse n'aurait pas été possible sans le "congé pour recherches" accordé pour 1985-1986. Je remercie toutes les personnes, et en particulier les membres du Conseil Supérieur des Universités, qui m'ont permis de l'obtenir.

Poitiers, 2 septembre 1988.

Voici donc qu'un nouveau rebondissement (le dernier sans nul doute) vient prolonger une histoire déjà bien longue et que l'on pouvait croire achevée. Il me permet d'ajouter de nouveaux remerciements, qui sont dus à ceux qui l'ont rendu possible. Ma reconnaissance va d'abord aux membres de mon jury - outre Robert AULOTTE, il était composé des Professeurs Jacques MOREL, Président, Jacques BAILHÉ qui devait, hélas, nous quitter peu après, Alain MICHEL et Roger ZUBER, qui m'a depuis fait l'amitié de me communiquer de nouveaux renseignements -, pour leur longue patience, leur indulgence et la pertinence de leurs critiques ; ils m'avaient encouragé à publier mon ouvrage in extenso malgré sa longueur. J'avoue que le travail de réécriture qui me paraissait s'imposer dans cette perspective m'incitait à me contenter de la reproduction sur microfiches réalisée par l'Atelier de l'Université de Lille-III, quand Claude BLUM, Professeur à la Sorbonne (Paris-IV), m'a proposé de faire entrer cette thèse dans la collection qu'il dirige aux Éditions Champion : c'est donc comme à l'agent d'une nouvelle sorte de résurrection (à la faveur de laquelle j'ai apporté seulement quelques menues modifications et un peu rajeuni la Bibliographie) que je lui adresse mes remerciements, qu'il voudra bien partager avec ceux qui l'ont aidé dans cette tâche.

Paris, le 18 septembre 2001.

** *À côté de ces remerciements, me permettra-t-on de manifester quelque étonnement et quelque regret, à propos de l'impossibilité qui s'est révélée de transférer aux Archives départementales de la Vienne certains documents conservés en Vendée ? Ce qui est de pratique courante pour des manuscrits appartenant aux Archives Nationales paraît donc irréalisable quand il s'agit des Archives municipales de Fontenay-le-Comte...*

© 2002. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Note liminaire sur les rapports entre l'édition des Œuvres *de Rapin et la présente étude.*

Le fait que l'édition des Œuvres *de Rapin (ci-dessus p. 6) ait été publiée avant l'achèvement du présent travail offre cet inconvénient, que l'introduction, les notes et notices accompagnant chaque œuvre de notre auteur contiennent nécessairement des éléments qui vont se retrouver ici. Des redites sont inévitables. Cependant, elles ne vont pas toujours dans le sens qu'on pourrait croire : ce sont souvent des développements déjà rédigés de la thèse qui avaient été résumés pour l'édition.*

Pratiquement, on renverra à celle-ci dans deux types de cas seulement :

- pour les textes eux-mêmes, cela va de soi (les références seront réduites aux indications de tome et de page) ;

- pour les notes, notices, parties de l'introduction quand nous avons changé d'avis depuis la publication de l'édition, ou quand il s'agit de la correction d'une erreur.

*De la sorte, l'*Index des titres *figurant à la fin de l'ouvrage permettra à celui-ci d'êtrre utilisé comme un commentaire aux œuvres et un complément à l'édition.*

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS[1]

A.D., A.H., A.N. : Archives départementales, municipales, Nationales.

A. H. P. : Archives Historiques du Poitou.

A.S.E.V. : Annuaire de la Société d'Émulation de la Vendée.

BEAUCHET-FILLEAU I, BEAUCHET-FILLEAU II désignent respectivement les deux éditions du *Dictionnaire Historique... des familles du Poitou* (1840-1854 et 1894 sq.)

B. H. R. : Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance.

"La Bibliothèque de Rapin" : art. de J. BRUNEL dans *B.H.R.* XXXVI (1974).

B.S.A.C., B.S.A.O., B.S.H.2-S, B.S.H.P.F., B.S.S.2-S. : Bulletin de la Société.... de la Charente, des Antiquaires de l'Ouest, des Deux-Sèvres, d'Histoire du Protestantisme Français.

C.S.K. : Bibliographie de la Littérature française du XVIe siècle, par A. CIORANESCO et V.-L. SAULNIER (Klincksieck, 1959, reprod. Slatkine Reprints, 1975).

H. & R. : Humanisme et Renaissance.

M.S.A.O., M.S. H.2-S., M.S.S.2-S : Mémoires de la Société... des Antiquaires de l'Ouest, des Deux-Sèvres.

P.V. 1559. : *Procès-Verbal de réformation de la Coutume du Poitou.* A la suite des *Coustumes du Païs et Comté de Poictou.*

R.B.P. : Revue du Bas-Poitou

R.E.R. : Revue des Études Rabelaisiennes.

R.H.L.F. : Revue d'Histoire Littéraire de la France.

De THOU. *Éd. or. : Historiarum sui temporis pars prima.* Paris, Vve. Patisson , 1604. B.M. La Rochelle : 560 A (ex. de Rapin).

1 Ne sont répertoriées ici que les abréviations qui ne sont pas aisément identifiables en consultant la *Bibliographie ;* voir aussi la " Note liminaire" qui précède concernant les *Œuvres* de Rapin.

© 2002. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.